

Comment sont déterminés les résultats : la méthode des caractérisations

Les différents acteurs du monde des « déchets » ont décidé d'engager une réflexion commune afin d'homogénéiser les méthodes de suivi des flux dans les centres de tri de collecte sélective.

Qui ?

Un groupe de travail comprenant des collectivités locales (Association des Maires de France), des institutionnels (ADEME, Eco Emballages...), des opérateurs privés (FNADE, FEDEREC...) a élaboré une norme expérimentale (la norme XP X30-437) qui définit un protocole de caractérisation : **les caractérisations amont**.

Pourquoi ?

Pour Eco Emballages, ce suivi permet de connaître les tonnages à soutenir par matériau et par collectivité.

Pour les centres de tri desservant plusieurs collectivités clientes, ce suivi permet de répartir les tonnages de matériaux triés entre chacune des collectivités, donc de fiabiliser leur gestion de production.

Pour les collectivités, ce suivi permet de connaître la composition exacte de chacun de leurs flux.

Comment ?

Pour chacun des flux de déchets de chaque collectivité, 18 échantillons de 35 kg sont analysés suivant un plan de prélèvement.

Ce plan doit être le plus représentatif possible de la réalité du terrain. Il doit tenir



La problématique des centres de tri : attribuer les bonnes tonnes aux bonnes collectivités locales.

compte des types de secteurs collectés (rural, semi-rural, semi-urbain, urbain), des modes de collecte (porte à porte, point d'apport volontaire, déchèterie), des variations saisonnières (printemps, été, automne, hiver).

Le mode opératoire est extrêmement précis. Il préconise l'utilisation du matériel à utiliser :

- . 1 chargeur à godet pour prélever l'échantillon,
- . 4 bacs identiques pour réaliser le quartage,
- . 1 table de tri pour séparer les différents matériaux,
- . 1 balance à échelon réel 20 g pour peser les différents matériaux.

L'exemple des cartons

Lors du tri, les cartons sont séparés en 4 catégories :

- . cartons ondulés plats ou imprimés (soutenus à 100% par Eco Emballages)
- . cartons ondulés bruns (soutenus à hauteur de 3 kgs par an par habitant)
- . cartons ondulés plats ou imprimés récurrents (non soutenus)
- . cartons qui ne sont pas des emballages (non soutenus)

La moyenne des résultats des 18 dernières caractérisations réalisées permet de définir une clef de répartition précise des différents matériaux par flux et par collectivité.

Les caractérisations : une nécessité

Pour les centres de tri :

pour répartir les productions par collectivité pour fiabiliser les bilans de production

Pour Eco-Emballages

pour fiabiliser les déclarations de production (annexe H) pour déterminer le tonnage des cartons ménagers à soutenir pour chaque collectivité partenaire

Pour les collectivités

Pour connaître la composition des flux de collecte sélective pour connaître les tonnages produits par matériaux



Ambassadeurs de tri :

Pérenniser le geste de tri

Les habitants ont besoin régulièrement d'informations sur les consignes de tri, le devenir des matériaux, les performances de la collecte sélective. Ils souhaitent savoir à quel niveau ils contribuent à la protection de l'environnement, à l'amélioration de leur cadre de vie et si leurs efforts ont un sens. Pour accompagner ce changement de comportement, il est indispensable d'informer et de sensibiliser les habitants, d'être à leur contact et à leur écoute afin d'expliquer, convaincre sur l'utilité de leur geste de tri. Sans ce travail régulier, les bonnes volontés s'essouffent. Ces actions sont au coeur même de la mission des ambassadeurs du tri.

Sur le territoire du SMEVOM, 9 ambassadeurs sont présents pour assurer cette mission. Mais il reste la possibilité d'un soutien pour un ambassadeur supplémentaire dans le cadre du contrat signé avec Eco-Emballages. Il a donc été décidé, lors du conseil syndical du 21 mars dernier, que ce serait le SMEVOM qui créerait un poste d'ambassadeur. Il pourrait intervenir là où il n'y a pas d'ambassadeurs ou en appui d'ambassadeurs existants pour des opérations spécifiques. Nul doute que ses interventions accompagneront la communication des EPCI en renforçant ainsi l'impact sur les habitants.

L'EDITO

Le premier trimestre 2007 a permis de recueillir les résultats des collectes sélectives en 2006.

Les chiffres sont satisfaisants, même s'il faut noter une légère érosion des résultats. Le SMEVOM a décidé de réagir en lançant, avec le soutien financier d'Eco-Emballages, une étude d'optimisation. Celle-ci donnera d'abord une "photo" de la situation de nos collectes avec une vision précise des coûts par flux.

Dans une seconde phase d'étude, des leviers d'optimisations seront déterminés. A l'issue, nous aurons des clefs pour aboutir à des collectes performantes, avec des coûts bien identifiés. Cette étude d'optimisation devrait nous amener à un dispositif opérationnel dès l'ouverture du nouveau centre de tri à Digoïn, fin 2008. D'ici là, les EPCI pourront optimiser la gestion de leurs collectes sélectives grâce à une meilleure connaissance des coûts, des moyens humains et matériels déployés.



Le Président du SMEVOM
Marcel Alain DRAPIER

SMEVOM INFO

Directeur de la publication : M. A. DRAPIER
7, rue des Champs Seigneur - B P 46
71601 PARAY LE MONIAL CEDEX
Tél. 03 85 81 94 64 Fax. 03 85 81 94 69
email : smevom@wanadoo.fr
Web : http://www.smevom.fr
N° ISSN 1771-5148

SMEVOM

du Charolais-Brionnais et Autunois

INFO



Journal d'information des élus du syndicat mixte d'élimination et de valorisation des ordures ménagères - n°8 - mars 2007



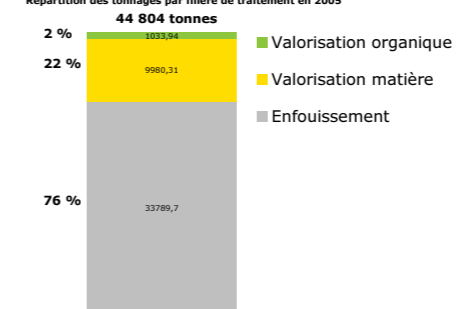
Photo : Francis Vigouroux - Eco-Emballages

L'analyse des coûts de collecte et de tri dans le cadre global du service de gestion des déchets va être réalisée en 2007 sur tout le territoire du Smevom avec le soutien financier d'Eco-Emballages.

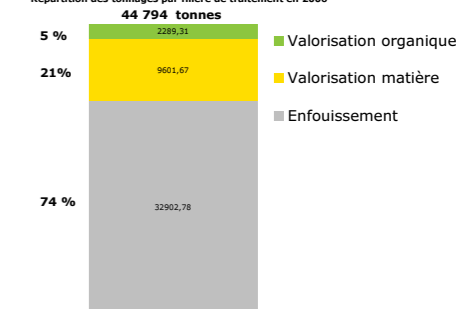
Collectes sélectives

Les résultats du tri en 2006

Répartition des tonnages par filière de traitement en 2005



Répartition des tonnages par filière de traitement en 2006



L'augmentation de la part des déchets valorisée ne doit pas cacher la baisse de la matière recyclée qui détermine les recettes versées par Eco-Emballages sur des critères de performances

quantitatives. L'année 2007 sera l'occasion d'analyser l'évolution des performances des collectes sélectives et de prendre les bonnes décisions pour optimiser la gestion des déchets.

Les soutiens financiers d'Eco-Emballages pour les études ainsi que pour l'emploi d'ambassadeurs de tri nous permettent désormais de le faire.



Sigles et vocabulaire

La collecte sélective

Aujourd'hui, avec la généralisation du tri effectué par l'habitant, on parle de collecte sélective. Elle concerne le verre, les journaux et magazines, les cartons, les bouteilles en plastique et les boîtes métalliques.

OMR

Après le tri, il reste des ordures ménagères résiduelles (OMR) ; il s'agit généralement des déchets non recyclables et des déchets fermentescibles non triés.

PAP

Collecte en porte à porte.

AV

Collecte en apport volontaire.

RATIO

Quantité de déchets produits par chaque habitant pendant une année. Il est exprimé en Kg /habitant /an.

TAUX DE REFUS

Part des déchets indésirables dans les quantités d'emballages issues des collectes sélectives qui entrent dans le centre de tri.

CARACTERISATION

Méthode de tri et de pesée d'un échantillon de déchets provenant des collectes sélectives et permettant de connaître la part de chaque matériau présent dans les déchets collectés.

La caractérisation contribue notamment à construire une clé de répartition des tonnages de matériaux sortants du centre de tri entre les différentes collectivités présentes.

Les habitants du Smevom sont-ils de bons trieurs ?



Photo : Jean-Philippe Woodland - Eco-Emballages

Tous les habitants ont aujourd'hui la possibilité de trier leur déchets ménagers. Mais les performances sont différentes selon l'habitat et le dispositif mis en place par la collectivité.

On est bon trieur quand on respecte deux choses : d'abord la continuité du geste de tri, c'est-à-dire qu'on ne trie pas occasionnellement mais de façon continue dans le temps ; ensuite il ne faut pas faire d'erreur c'est-à-dire respecter les consignes de tri.

Ces deux conditions sont essentielles.

L'une est quantitative, l'autre est qualitative.

Qui trie le mieux ?

Pour les quantités triées par habitants les meilleurs résultats proviennent, sans surprise, des quatre collectivités de plus de 10 000 habitants, c'est-à-dire les communautés de communes de Paray-le-Monial, d'Autun, du Val de Loire (avec Digoïn) et de Gueugnon. On peut rajouter Chauffailles qui, bien qu'en dessous des 10 000 habitants, a des performances comparables. Ces 5 collectivités

représentent les 2/3 des tonnages triés. Ces collectivités, plus urbaines, ont une collecte en porte-à-porte qui génère plus d'erreurs que les bornes d'apport volontaire présentes dans les zones plus rurales. Elles ont donc souvent les taux de refus les plus élevés.

Une érosion des performances

L'année 2006 reste une bonne année. Néanmoins, par rapport à 2005, on constate une légère baisse des résultats, tant en quantité qu'en qualité. Ce résultat global est une moyenne qui masque des situations contrastées.

Certaines collectivités ont moins de tonnages recyclés en 2006 qu'en 2005, c'est le cas des communautés de communes Beuvray Val d'Arroux, d'Arroux Mesvrin, d'Autun, de Bourbon Lancy, Semur-en-Brionnais, du Val de Loire, de Bourbon Arconce et de Gueugnon. D'autres ont fait mieux en 2006, c'est le cas de Paray-le-Monial, La Clayette,

Charolles, Issy l'Evêque, Palinges, Arroux Bourbince, Marcigny, Chauffailles et du Val de Joux.

En ce qui concerne la qualité, seules 4 collectivités ont fait moins d'erreurs de tri : Paray-le-Monial, la Clayette, Semur-en-Brionnais et Charolles.

Des chiffres à relativiser

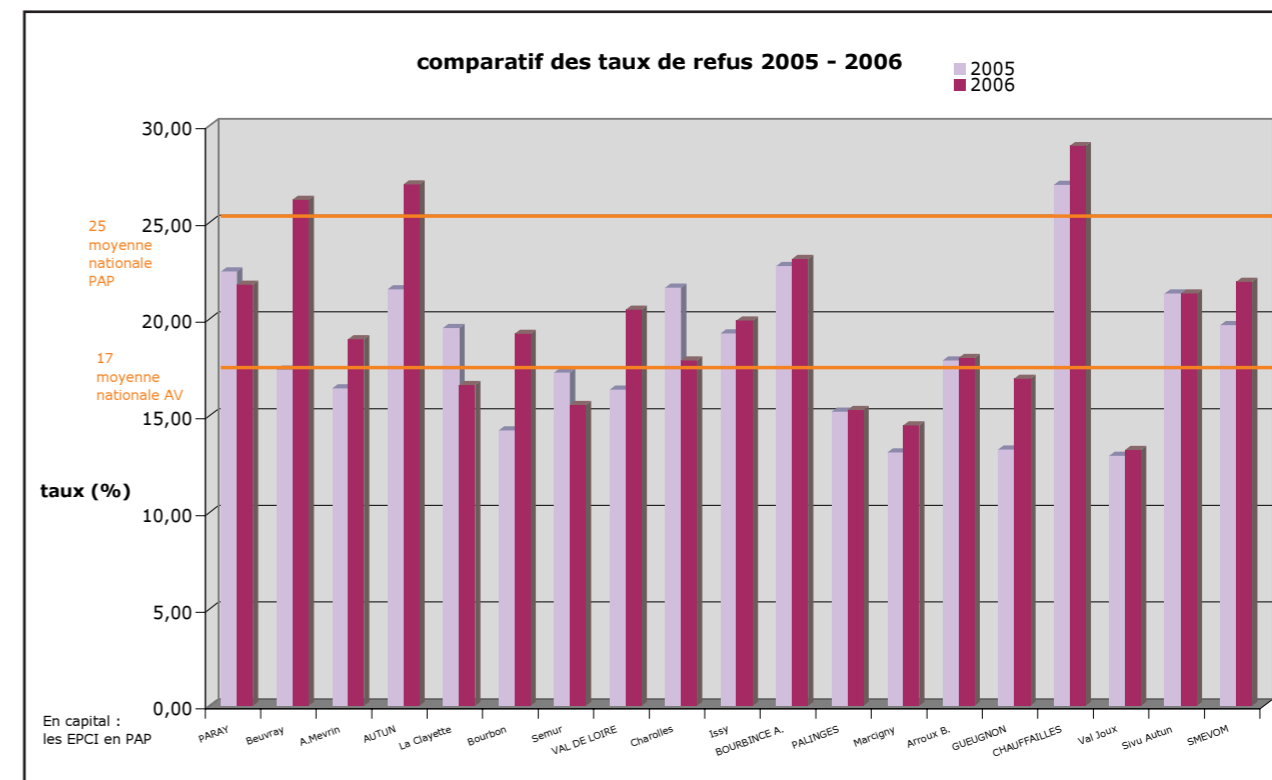
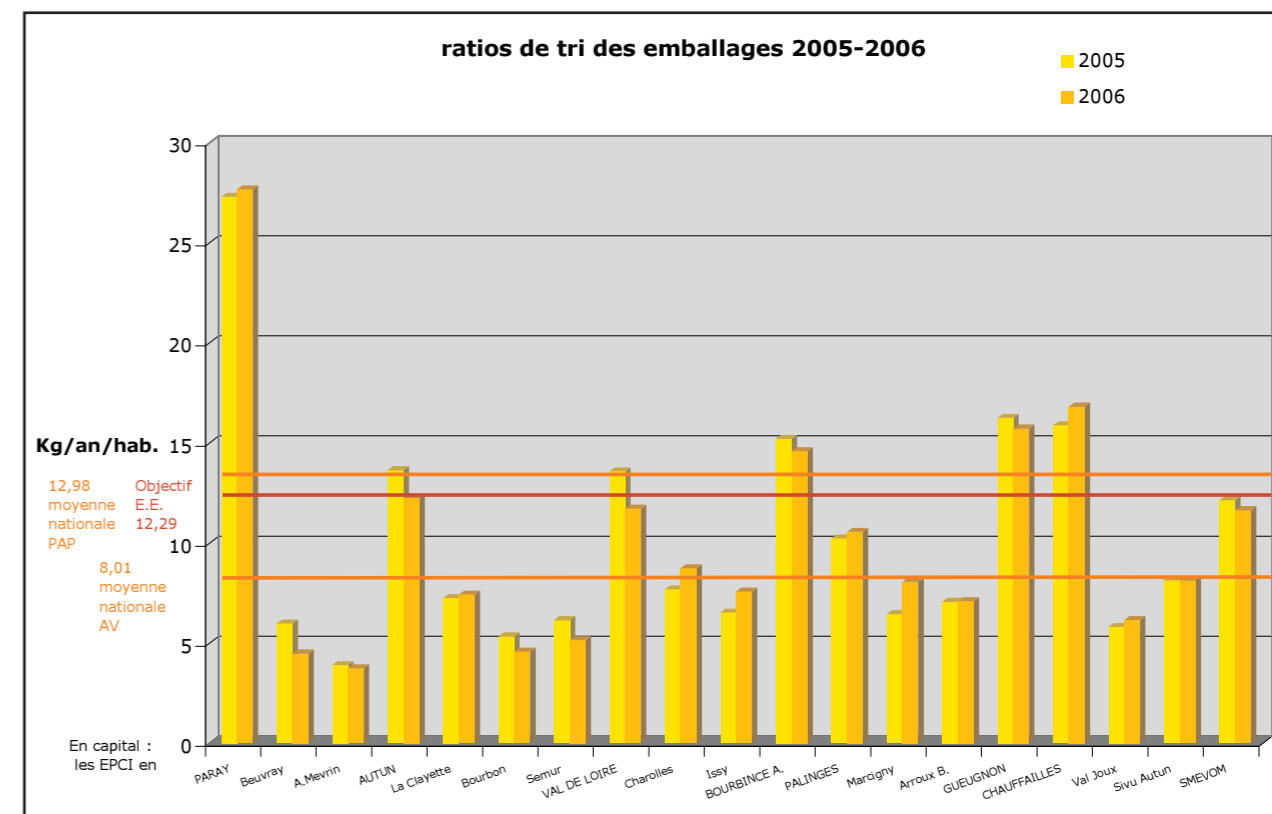
Il faut rester prudent avec ces indicateurs.

Prenons le cas de la CC de Semur-en-Brionnais : on constate une baisse des tonnages recyclés. Par contre les erreurs de tri sont moins nombreuses.

Nous ne savons pas forcément comment interpréter un tonnage de déchets recyclés en baisse.

Y-a-t-il un relâchement des habitants pour le geste de tri ? A-t-on gagné en qualité ce que l'on perd en quantité ?

Seul l'étude des coûts, qui sera lancée cette année, permettra de le dire avec certitude.



Des performances contrastées

Les tableaux ci-dessus donnent une image des quantités d'emballages triés, mais aussi de la qualité du geste de tri.

Pour les deux critères, les résultats sur le territoire du Smevom sont moins bons en 2006 qu'en 2005. Cette érosion touche en particulier les grands EPCI (CC d'Autun, CC Val de Loire et CC de Gueugnon) ;

parmi eux, seule la CC de Paray-le-Monial améliore ses résultats, mais sans modifier la tendance générale.

Or moins de tonnages d'emballages triés, c'est, selon le barème Eco-Emballages, moins de recettes pour les collectivités. Ce n'est donc que grâce à l'engagement du Smevom de garantir des recettes 2006 identiques à

celles de 2005 que certains peuvent cette année éviter une baisse de leurs aides. C'est en puisant dans le "surplus" dégagé par le contrat unique que cela a été rendu possible.

En 2007, le barème fonctionnera à nouveau selon la performance de chacun et il n'y aura pas de compensation par le Smevom. Il semble donc

important de réagir en 2007 pour améliorer les performances. La décision a été prise en conseil syndical de lancer une étude d'optimisation en 2007 au niveau de tout le territoire du Smevom.

Les leviers d'optimisation seront ensuite déterminés dans une deuxième étude qui s'appuiera sur les informations recueillies.